

# PLAN D'ACTION VILLE AMIE DES AINES 2025-2030

## L'HAÏ-LES-ROSES

### Espaces extérieurs et bâtiments

#### **Action 1 - Nouveaux projets urbains et amélioration de l'existant**

Développement de places de stationnement  
Rénovation/élargissement des trottoirs  
Développement du nombre de bancs  
Développement de l'éclairage dans l'espace public  
Création d'îlots de fraîcheur

La Ville de L'HaÏ-les-Roses s'est attachée à concevoir et mettre en œuvre cinq grands projets de rénovation urbaine pour améliorer la qualité de vie de ses habitants.

La Ville se dote ainsi de nouveaux équipements publics modernes et repensés, d'espaces publics agréables et accueillants, d'une nouvelle vitalité commerciale et d'une offre de logement.

Chaque projet doit permettre de proposer des espaces publics qualitatifs accueillants pour tous les citoyens, dont les seniors. A cet effet, les projets urbains doivent permettre le développement de places de stationnement, la rénovation des trottoirs, le développement de bancs et de l'éclairage dans l'espace public.

Les nouveaux projets sont 100% accessibles, avec systématiquement des parkings publics à proximité immédiate des équipements publics et des commerces de proximité, comprenant des places réservées. Des bancs sont systématiquement prévus, l'éclairage public est refait aux nouvelles normes avec des gammes de couleur appropriées. Les trottoirs et tous les équipements suivent également les normes actuelles et sont donc accessibles aux PMR. Les bancs sont également inclus dans les projets urbains.

La ville a également une vigilance systématique pour l'agrandissement des trottoirs dans le cadre de chaque opération mobilière, ainsi qu'à la rénovation et de la création des squares, à développer des îlots de fraîcheur.

Concernant l'amélioration de l'existant, la compétence voirie relève de l'EPT. La ville travaille en étroite collaboration avec l'EPT pour déterminer les priorités, par exemple l'éclairage en points lumineux LED à 100% d'ici mars 2026. La ville définit les reprises de voiries prioritaires, ainsi que la pose de mobiliers urbains pour limiter le stationnement anarchique, libérant ainsi de la place pour les piétons (une centaine chaque année environ). En outre, la ville accède très généralement aux demandes de bancs et de corbeille des habitants, et veille à leur pose dans les pentes, notamment celles menant à des transports publics.

Enfin, la ville vise à diversifier l'offre d'habitat de manière à garantir le parcours résidentiel et le maintien sur le territoire des seniors : résidence service seniors, logements sociaux adaptables 100% PMR principalement fléchés seniors (bailleur Toit et joie – 25 logements), colocation Alzheimer, etc.

### **Action 2 - Dispositifs de sécurisation des seniors dans l'espace public et au quotidien**

La sécurité est l'un des piliers du vieillissement actif au sens de l'OMS et doit se décliner dans les dimensions physiques, financières et sociales. Cette thématique est transversale dans le sens où la sécurité des aînés doit être assurée à travers les huit domaines de l'environnement social et bâti, c'est-à-dire au domicile, mais également dans les transports, dans les espaces publics, dans les soins, etc.

Les habitants apprécient la tranquillité et le sentiment de sécurité qu'ils ressentent à L'Haÿ-les-Roses, assuré par la présence de la police municipale et d'un commissariat sur la ville.

Afin de poursuivre les efforts engagés et de répondre aux attentes en termes de sécurité évoqué lors du diagnostic participatif, la ville s'engage dans un renforcement du parc de vidéo-protection.

Par ailleurs, afin de renforcer le sentiment de sécurité des piétons, notamment seniors, la ville a décidé une mise en lumière des franchissements autoroutiers (rue Henri Thirard et rue de Chevilly).

Enfin, à la suite des remontées des seniors lors du diagnostic participatif d'insécurité vis-à-vis des arnaques, tant en physique que téléphoniquement ou via les outils numériques, le service Animation seniors et familles va lancer des séances de sensibilisation aux différentes arnaques et aux manières d'y réagir avec le chargé de prévention de la police municipale.

## **Habitat**

### **Action 3 - Soutien administratif pour les dossiers d'aide à l'adaptation des logements dans le secteur privé**

Près de 1200 L'Haÿssiens de plus de 65 ans sont propriétaires.

Si la question de l'adaptation du logement est centrale, le système du soutien à l'adaptation des logements au vieillissement est, en France, complexe et illisible. Plusieurs dispositifs existent : le programme "MaPrimeAdapt" de l'ANAH, le soutien de la CNAV, le dispositif Action logement, l'allocation personnalisée à l'autonomie (APA) et le crédit d'impôt. En outre, tous les acteurs de terrain sont d'accord : il est essentiel de prévenir plutôt que de réparer. Il est nécessaire d'agir en amont plutôt que d'intervenir après les premières chutes.

Il y a donc un véritable travail de communication et d'accompagnement sur les aides financières, l'accompagnement à l'ingénierie, etc. C'est pourquoi la ville souhaite développer un soutien administratif pour les dossiers d'aide à l'adaptation des logements du secteur privé.

**Action 4 - Développement des commerces de proximité dans le cadre des projets  
d'aménagement**

Le repli sur le domicile peut provoquer des phénomènes d'isolement et de déprise qui contribueront à accélérer la perte d'autonomie. Les courses constituent ainsi le premier motif de sortie des personnes âgées : à la boulangerie (19%), au marché (14%) ou à la pharmacie (11%). L'accessibilité à pied des commerces et services se révèle un puissant facteur d'intégration sociale et de lutte contre l'isolement, les relations sociales et familiales ayant par ailleurs tendance à décliner.

A la suite de l'analyse des besoins sociaux, du lancement de la démarche « Ville amie des aînés » et dans une démarche globale d'accès de toute la population à des commerces de proximité, ce besoin est pris en compte systématiquement dans les projets urbains et doit continuer à constituer une ligne de force pour les futurs projets, notamment pour le projet de Locarno et celui de la Vallée-aux-Renards.

**Action 5 – Renforcement du lien entre la ville et les acteurs de l'habitat senior, notamment la  
résidence service Cazam**

La ville soutient les projets de développement de l'habitat senior alternatif au domicile, afin de garantir le parcours résidentiel des habitants, quelle que soit leur situation (perte d'autonomie, revenus...). En complément de l'offre existante sur le territoire (deux résidences autonomes et deux EHPAD), ce volontarisme a permis l'implantation d'une résidence service, portée par Cazam.

Afin d'accompagner cette résidence dans une meilleure insertion dans le territoire, et de renforcer les liens entre celle-ci et la ville, le service Animation seniors et familles souhaite développer des actions en partenariat avec la résidence.

Cela permettra une rencontre entre les seniors de la résidence (relevant plutôt des jeunes seniors) et les adhérents au club (jeunes seniors et seniors installés), mais aussi des adhérents du club avec les familles du quartier qui fréquentent le restaurant de la résidence.

Cela offrira également aux adhérents du club de se familiariser avec cette forme d'habitat alternative aux EHPAD, favorisant une meilleure projection dans un parcours résidentiel plus riche.

## Transports et mobilité

### **Action 6 - Réflexion sur la mise en place d'un transport interne en direction des seniors et visant à desservir différents points de services publics (mairie, CMS, médiathèque, etc.)**

Les transports collectifs constituent un enjeu majeur pour favoriser le vieillissement actif des habitants de la ville et faciliter ainsi leur maintien à domicile. Ils permettent une mobilité quand des difficultés surgissent par le biais du transport individuel, permettant ainsi un accès aux services nécessaires à leur autonomie.

Par ailleurs, un transport à destination des seniors offrirait la possibilité d'un désenclavement des quartiers, notamment le quartier de la Vallée-aux-Renards dont la déclivité constitue un obstacle pour l'accès au centre-ville des personnes ayant des difficultés de mobilité.

Il a été plébiscité, en outre, par les seniors L'Haÿssiens lors du diagnostic participatif.

Il est proposé d'étudier les modalités de mise en œuvre d'un transport à destination des seniors L'Haÿssiens, de manière à couvrir les principaux points de la ville et avec une fréquence qui offrira la possibilité aux seniors de se déplacer tout au long de la journée.

### **Action 7 - Lancement d'une campagne de communication sur la place des piétons seniors en ville**

52% des piétons tués chaque année sont âgés de plus de 65 ans alors que les plus de 65 ans ne représentent que 19% de la population. 80% des seniors accidentés le sont « dans leur droit ». Les seniors sont donc des « piétons à risque » en raison de multiples facteurs.

Lors du diagnostic participatif, les L'Haÿssiens ont confirmé la conduite parfois inadaptée de certains conducteurs amenant un sentiment d'insécurité, notamment en tant que piétons. Il est donc nécessaire de sensibiliser tous les habitants au comportement à adopter afin de prévenir les accidents et renforcer le sentiment de sécurité des piétons, notamment seniors.

C'est pourquoi une campagne de communication sur la place des piétons seniors en ville va être lancée

### **Action 8 - Sécurisation des traversées piétonnes**

Le sentiment d'insécurité des seniors piétons est intensifié aux carrefours et aux passages piétons.

L'objectif de cette action vise à sécuriser les traversées piétonnes pour lesquelles une visibilité de cinq mètres n'est pas assurée, ainsi que d'installer des plateaux et/ou traversées surélevé(e)s pour les

passages piétons afin d'assurer une meilleure visibilité des usagers et de diminuer la vitesse des véhicules (notamment intersections situées sur la promenade de la Vanne, rue de Chevilly et rue du 11 novembre).

## Information et communication

### **Action 9 - Réflexion sur une communication ciblée seniors, notamment via le magazine municipal**

Les aînés font l'objet à L'Hay-les-Roses d'une communication ciblée. Les initiatives en lien avec le calendrier national sont régulièrement mises en avant, comme la semaine bleue.

Mais les attentes des seniors ont évolué et il convient d'adapter la communication à l'ensemble de cette classe d'âge. Cette attente avait émergé dans le cadre du diagnostic participatif.

C'est pourquoi il est proposé de lancer une réflexion sur une communication prenant mieux en compte les attentes des seniors, par exemple en intégrant le programme du club seniors dans le magazine municipal.

### **Action 10 - Accroissement de la diversité des représentations des seniors dans les supports de communication de la ville**

Afin d'élaborer une communication inclusive, il est essentiel de prévoir des représentations diverses des seniors dans les supports de la ville.

Un temps de réflexion avec les seniors va être organisé pour faire évoluer les réflexes de communication concernant les représentations dont font l'objet les seniors dans les divers supports produits, pour que chaque senior L'Hayssien puisse se reconnaître dans les représentations qui leur sont proposés.

+ action 6 (lancement d'une campagne de communication sur la place des piétons seniors en ville)

## Lien social et solidarité

### **Action 11 - Accompagnement à l'investissement des nouveaux lieux de sociabilité**

Les seniors ont fait part, lors du diagnostic participatif, du souhait d'un lieu permettant une sociabilité libre (sans jeux pré-fléchés, sans horaire spécifique, etc.).

Les projets urbains en cours sur le territoire verront émerger de nouveaux lieux propices à ce type de sociabilité, comme la nouvelle médiathèque. C'est pourquoi il est proposé que l'équipe du service Animation seniors et familles accompagne l'appropriation de ces lieux.

## Cultures et loisirs

### **Action 12 - Mise en place d'un programme d'activités fléchant les jeunes seniors et les seniors installés**

Les discussions avec les seniors ont mis en avant que le programme proposé par le service Animation seniors et familles ne répondait qu'à une partie des attentes des seniors. Certains jeunes seniors ont fait part de l'inadaptation des activités destinés, selon eux, à des seniors installés.

Le programme des activités proposé par le service Animation va être rénové, en co-construction avec les habitants, afin de prendre en compte les attentes des différents seniors selon leur âge, avec un programme pour "jeunes seniors" et un programme pour les "seniors installés".

### **Action 13 - Lancement d'une réflexion sur le format (notamment les horaires), des séances de cinéma et des ciné-débats**

Les seniors ont fait part lors du diagnostic participatif le souhait de voir évoluer le format des séances de cinéma et des ciné-débats proposés par le cinéma La Tournelle.

Un groupe de réflexion va être proposé afin de répondre à cette attente, favorisant ainsi l'accès des seniors à l'offre culturelle de la ville.

#### **Action 14 - Renforcement des spectacles proposés par l'auditorium sur des horaires adaptés**

Les seniors ont fait part lors du diagnostic participatif du souhait d'un renforcement des spectacles proposés par l'auditorium sur des horaires adaptés, tant à leur rythme de vie qu'à leur souhait de ne pas sortir de chez eux tardivement.

Un groupe de réflexion va être proposé afin de répondre à cette attente et de faciliter ainsi l'accès des spectacles aux seniors, favorisant ainsi l'accès à l'offre culturelle de la ville.

#### **Action 15 - Rencontre des seniors avec les artistes en résidence**

La direction de la culture mène un programme d'artistes en résidence.

Afin de faire connaître ce programme aux seniors, et permettre de développer un accès au processus créatif, une rencontre va être organisée par la direction de la culture.

### **Participation citoyenne et emploi**

#### **Action 16 - Travail intergénérationnel sur la mémoire**

La mémoire de la guerre tend à s'effacer au fil des générations. Les aînés ont, à ce titre, un rôle à jouer auprès des jeunes générations pour faire perdurer le devoir de mémoire.

Afin d'assurer une transmission générationnelle de la guerre et plus largement d'une continuité mémorielle entre générations, le service Jeunesse souhaite organiser des temps de rencontre entre anciens combattants et jeunes. Ces rencontres permettent une transmission vivante de la mémoire, de créer un espace de rencontres intergénérationnelles et questionner les différentes générations autour de ce qui constitue une nation, notamment dans le cadre des commémorations.

Par ailleurs, le service Jeunesse lance une réflexion autour d'un cycle « mémoire et citoyenneté », qui consistera à définir les modalités de rencontres entre générations afin d'assurer une continuité mémorielle entre les générations.

## Autonomie, services et soins

### Action 17 - Développement des visites à domicile pour l'aide administrative

Les visites à domicile ont été mises en place par le CCAS pour accompagner les seniors à domicile dans l'accès aux droits et aux services, visites qui ont fait la preuve de leur efficacité et leur nécessité car elles ont permis de dénouer des situations parfois complexes de personnes isolées, et ce d'autant plus que les professionnels se déplaçant à domicile sont de moins en moins nombreux.

Les seniors ont tout de même fait part, lors du diagnostic participatif, de difficultés persistantes pour la gestion administrative quand celle-ci se combine avec des problèmes de mobilité. Un travail de communication auprès des habitants et des professionnels, ainsi que de repérage des situations reste à engager.

L'objectif de cette action est donc de renforcer ce dispositif, notamment en définissant un processus de repérage et d'orientation des seniors vers ce dispositif.

### Action 18 - Fléchage d'un agent du CCAS vers le public seniors

Les problématiques d'accès aux droits impliquent une connaissance précise des dispositifs spécifiques à ce public. En outre, l'accès aux droits prend généralement plus de temps, en raison de la complexité des dossiers à constituer (retraite, APA...). L'accueil des seniors demande une approche du public particulière adaptée à ce temps de vie.

C'est pourquoi un agent du CCAS va être dédié à l'accueil du public seniors, renforçant ainsi la qualité d'accueil et du suivi des aînés l'Haÿssiens, en complément de l'accueil de premier niveau assuré toute la semaine par l'ensemble des agents d'accueil de l'action sociale.

## Transition écologique

### Action 19 - Atelier de réparation vélos à destination des seniors

La transition écologique est par définition multifactorielle. Elle inclut notamment des enjeux de mobilité, de gestion des énergies et de renouvellement des modes de consommation.

Ces enjeux croisent ceux du bien vieillir. Il s'agit en effet, d'une part, à soutenir la dimension citoyenne des seniors au quotidien en en faisant des acteurs du développement durable.

La ville va signer une convention avec le CAUE pour proposer des ateliers de sensibilisation sur la précarité énergétique soit à destination des seniors, soit à destination des écoles. L'objectif est de profiter de cette convention pour proposer un atelier aux seniors de la ville. Elle sera signée pour 3 ans, permettant ainsi une évaluation à son terme et un potentiel renforcement des moyens alloués.

Enfin, l'EPT se rapproche des pavillons et des habitats collectifs pour la mise en place de composteurs. Un partenariat sera mis en place entre le service Développement durable et l'EPT pour faire bénéficier de cette action aux résidences seniors qui le désirent, ainsi qu'aux seniors usagers du service Animation seniors et familles.

## Développement économique

<b>Action 20 - Accompagnement par le service Développement économique des commerçants souhaitant rendre leurs commerces accessibles dans leurs démarches administratives</b>
--

Les commerces de proximité constituent un maillon important dans le vieillissement actif des seniors, permettant ainsi de répondre à leur souhait de rester à domicile.

Les commerces peinent cependant à mettre leurs locaux en accessibilité, notamment du fait du coût impliqué par les travaux.

Des aides financières existent, mais ne sont pas toujours simples à solliciter.

Une meilleure connaissance des acteurs finançant la mise en accessibilité des commerces permettrait de faciliter les démarches des commerçants à cet égard.